

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 09 décembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/12/2021

Présents : 19

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Didier VORDY, Marc FIDEL

Représentés : Francis BOUTES par Daniel BARTHES

Présents non votants :

Excusés : Thierry CAZALS, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Economie : convention pour le dossier de renouvellement à la marque nationale Vignobles & Découvertes (2022-2025)

Dans le cadre du développement de l'oenotourisme sur le territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est le porteur de projet pour l'obtention de la marque nationale « Vignobles & Découvertes » gérée par Atout France, sous le nom de destination « *Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc* » et a obtenu cette première reconnaissance en novembre 2014 puis son renouvellement en 2017, prévu tous les trois ans.

Le renouvellement est donc une nouvelle fois nécessaire ; le dossier doit être composé de plusieurs pièces administratives officielles dont la convention actant le travail en collaboration étroite entre :

- Le Pays Haut Languedoc et Vignobles (porteur de projet de la démarche) ;
- Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (réfèrent de la filière Vin) ;
- Hérault Tourisme (réfèrent de la filière Tourisme) ;
- Et l'AOP Minervois qui n'est plus aujourd'hui représenté par le CIVL.

Le comité de pilotage s'est réuni le 25 novembre 2021 afin de valider ce renouvellement et les pistes de travail proposées en partenariat étroit avec toutes les structures concernées et impliquées.

Le Président remercie l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le renouvellement, porté par le Pays, à la marque nationale « Vignobles & Découvertes » et sur cette convention et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur le renouvellement, porté par le Pays, à la marque nationale " Vignobles & Découvertes"
- se prononce favorablement sur la convention jointe;
- autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 09 décembre 2021

Le Président,

Jean ARCAS

